

STAGES À PONEY TOUSSAINT 2024



SEMAINE 1

DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE
STAGE MULTI-ACTIVITES À LA SEMAINE
TOUS NIVEAUX

SEMAINE 2

LUNDI 28 ET MARDI 29 OCTOBRE
STAGE OBSTACLE TOUS NIVEAUX



MERCREDI 30 ET JEUDI 31 OCTOBRE
STAGE JEUX SPECIAL HALLOWEEN TOUS NIVEAUX
**DEGUISEMENT DE RIGUEUR
ET BONBONS GARANTIS**

HARAS DES CÔTES

Infos et réservations www.harasdescotes.com

PONEY-CLUB DES CÔTES

STAGES VACANCES DE TOUSSAINT

DU LUNDI 21 AU VENDREDI 25 OCTOBRE 2024

TOUS NIVEAUX

DU LUNDI 28 AU JEUDI 31 OCTOBRE 2024

TOUS NIVEAUX SELON PLANNING CI-CONTRE

A PARTIR DE 5 ANS

STAGES A SHETLAND OU A DOUBLE-PONEY

NOMBRE DE PLACES LIMITE

INSCRIPTION PRISE EN COMPTE A RECEPTION DU
DOSSIER COMPLET (DATE POSTE OU DATE DEPOT)

STAGES TOUSSAINT 2024

ORGANISATION

Activités sportives et ludiques consacrées à l'apprentissage de l'équitation.

Restauration à votre charge.

PROGRAMME

09h00 – 09h30 Accueil des stagiaires

09h30 – 12h00 Equitation

12h00 – 13h00 Pause déjeuner

13h00 – 14h00 Animation

14h00 – 16h30 Equitation

16h30 – 17h00 Goûter et départ des stagiaires

ADRESSE DU SITE

Haras des Côtes – 5 rue du trou salé

78350 Les Loges en Josas

TARIFS semaine 1

TARIFS MEMBRES		TARIFS NON MEMBRES	
SHETLAND	DOUBLE	SHETLAND	DOUBLE
240 €	290 €	275 €	325 €

TARIFS semaine 2

TARIFS MEMBRES		TARIFS NON MEMBRES	
SHETLAND	DOUBLE	SHETLAND	DOUBLE
2 JRS 100 €	2 JRS 120 €	2 JRS 115 €	2 JRS 135 €
REMISE DE 10% SI 2x2 JRS			

CONDITIONS GENERALES

Les animations sportives durant les stages seront axées exclusivement sur l'apprentissage de l'équitation, adaptées au niveau de chacun, dans l'enthousiasme et la convivialité, tout en développant le goût de l'effort et l'esprit d'équipe.

INSCRIPTIONS

La fiche sanitaire de liaison doit être intégralement remplie et le dossier complet sinon l'inscription ne sera pas validée.

ACTIVITÉS

Pour le bien-être des enfants, l'encadrement se réserve le droit de modifier les séances au programme si celles-ci ne peuvent être pratiquées en toute sécurité par les stagiaires, en raison d'intempérie ou autre cas de force majeure.

ANNULATION

Du fait du stagiaire : toute annulation doit être justifiée par courrier adressé par écrit (le cachet de la poste faisant foi), deux semaines avant le début du stage pour se voir restituer la totalité de ses frais. Une semaine avant le début du stage, 50% des frais seront remboursés.

Du fait de l'organisateur : l'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (6) n'est pas atteint. Dans ce cas l'organisateur informera les familles par écrit ou par courriel au plus tard trois jours avant le début du stage. L'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

STAGE ÉCOURTÉ / BLESSURE

En cas d'arrêt d'un(e) participant(e) en cours de stage, la totalité du coût sera retenue.

En cas de blessure dûment constatée par un certificat médical, le stagiaire bénéficiera d'un avoir sur un prochain stage, et ce quelle que soit la date de l'annulation.

RÉCLAMATIONS

Le Haras des Côtes décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'objets personnels ou d'argent. Nous prêterons toute notre attention à vos réclamations écrites, et vous remercions d'avance pour vos suggestions.

Ne pas oublier de compléter



FICHE SANITAIRE DE LIAISON	
DATE DU STAGE CHOISIE	
STAGIAIRE	
NOM	N° Sécurité sociale
PRENOM	Groupe sanguin/rhésus
SEXE M F	Antécédents médicaux/chirurgicaux
N° DE LICENCE	
DATE DE NAISSANCE	
NATIONALITE	
RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX)	
NOM	NOM
PRENOM	PRENOM
QUALITE	QUALITE
ADRESSE	ADRESSE
TELEPHONE	TELEPHONE
MAIL	MAIL
PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE _____ (si nous ne parvenons pas à joindre le(s) responsable(s) légal(aux))	
AUTORISATION PARENTALE	
Je, soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant autorise celui-ci à participer au stage d'équitation organisé par le Haras des Côtes selon les conditions générales figurant dans le dossier. J'autorise mon enfant à rentrer seul chez lui, à l'issue du stage, à partir de 17h : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.	
Fait à _____, le _____ SIGNATURE	

DOSSIER A COMPLETER ET A RETOURNER ACCOMPAGNE DU REGLEMENT DU STAGE PAR CHEQUE A L'ORDRE DU HARAS DES CÔTES (Pas de virement en cas d'annulation du stage – Espèces acceptées)